

# Carillon !

Autor(en): **F.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 45

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217572>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LE SIÈGE DE LA CONFÉRENCE

**L**A Municipalité de Lausanne, procédant par élimination, a choisi l'Hôtel du Château, à Ouchy, comme siège de la Conférence de la paix du Proche-Orient.

Le lieu est historique ; il a un long passé : vers 1170, l'évêque de Lausanne, Landri de Durnes (1159-1179), faisait construire, au bord du lac de Lausanne — ainsi appelait-on alors le Léman — pour la protection du port, une tour qui fut détruite vers 1200, par Thomas de Savoie, au cours d'une expédition dans le Pays de Vaud ; peu après reconstruite par l'évêque Roger (1178-1212), cette tour devint le donjon d'un château important dont il restait encore, au dix-septième siècle, entre autres, une enceinte crénelée, renforcée aux deux angles nord par de grosses tours rondes et des fossés pleins d'eau.

Certains évêques en firent leur résidence ; ils y possédèrent une chapelle particulière. C'est là que jusqu'à la Réforme, étaient conservées les archives de l'évêché, dont on possède un inventaire fait en 1394 ; c'est dans la grande salle de cette résidence que, le 5 juillet 1300, Guillaume de Champvent et Louis de Cossonay conclurent la paix. Le 6 octobre 1370, le comte Rodolphe de Gruyère y prêta hommage, pour certains biens, à l'évêque Aymon de Cossonay. En 1372 y siégea la Cour des Fiefs de l'Evêché et le 9 février 1424, Othon, seigneur de Langin et d'Everdis, prêta hommage à l'Evêque Guillaume de Challant.

C'est au château d'Ouchy qu'en 1449 et en 1461, en présence de quatre membres du Conseil de Lausanne, on donna la question (torture) et qu'en 1482, noble Jean de Biongue, clerc de Lutry, fut condamné à la prison perpétuelle pour avoir répandu le bruit que l'évêque Benoît de Montferrant se livrait, contre le roi de France Louis XI, à des pratiques de magie et le faisait dépérir de loin, au moyen d'une figure de cire où il plantait des épingles. C'est au château de la « rive d'Ochie » que le major de Lutry devait conduire et livrer au châtelain de l'évêque les délinquants saisis à Lavaux et que, pour les juger, se réunissaient les nobles de la rue de Bourg.

Après la conquête, Leurs Excellences de Berne s'attribuèrent la propriété du château. Un incendie ayant détruit, le 10 février 1609, les étages supérieurs de la tour, les habitants de Villette et de Pully durent, en dépit de leur résistance, fournir et transporter le bois nécessaire aux réparations ; car aussi longtemps que les Bernois purent craindre une agression de la Savoie contre le Pays de Vaud, ils maintinrent le château d'Ouchy en état de défense. Le traité d'alliance qu'en 1617 ils conclurent avec le duc Charles-Emmanuel de Savoie ayant mis fin à leurs appréhensions, ils négligèrent le château, le laissèrent se dégrader. Bientôt ce ne fut plus qu'un poste de douane et un vaste magasin à sel.

Lorsque, le 24 janvier 1798, fut proclamée l'indépendance vaudoise et les baillis bernois poliment reconduits à la frontière, le château devint propriété nationale. En 1885, l'Etat de Vaud le revendit à M. Jean-Jacques Mercier-de Molin qui, sur l'emplacement qu'il occupait, construisit un hôtel où, fort adroitement, fut englobée la tour restaurée.

C'est dans une maison attenante au château que le 17 juin 1797 naquit Alexandre Vinet, dont le père, Marc Vinet, ancien régent, était employé aux douanes. C'est près de là, à l'Hôtel de l'Ancre, qui longtemps appartint à la ville de Lausanne, qu'en 1816 descendit Lord Byron, venant de Chillon, et que pendant une nuit d'orage, il composa son fameux « Prisonnier de Chillon ».

A. T.

**Les vents de couleur.** — Un jour qu'il faisait beaucoup de bise, un Anglais demande à un portier d'hôtel :

- Aoh ! quel vente il fait aujourd'hui ?
- C'est la bise noire, Monsieur.
- Aoh ! merci.
- Quelques jours après, notre hôte va à Ouchy et demande à un batelier :
- Quel est le vente aujourd'hui ?
- C'est le vent blanc.
- Aoh ! merci.

C. P.

## CARILLON !

**E**N classant divers documents, nous avons mis la main sur le récit ci-après, extrait d'un numéro de 1894 du Courrier Suisse du Rio de la Plata. L'auteur de ce récit est un de nos compatriotes Veveysan, établi à cette époque à Assomption du Paraguay. Chose curieuse, nous voyons en feuilleton, dans le journal précité, la dix-neuvième tranche de Favey, Grognez et l'Assesqueur.

## LE CARILLON !

Je me trouvais en bonne compagnie. Nous parlions des absents, du pays, et nous aurions aimé entendre encore les cloches de nos villages, lançant à toutes volées leurs accents vers les cieux, de ces accents mélodieux qui vous parlent d'antan, de la jeunesse, de la famille, des amis, lorsque notre causerie toute intime fut soudainement interrompue par un bruit de cloches, un sonore carillon dont les notes aiguës ou graves nous parvenaient distinctement et provenaient de l'église principale où, si vous aimez mieux, de la Cathédrale.

Le carillon que mon ami et moi écoutions des hauteurs de Mangrullo nous étonna étrangement : on lapotait, à la Cathédrale, des airs suisses.

Mais pourquoi carillonnait-on des airs suisses à l'Assomption du Paraguay ? Etrange, en vérité.

— Il n'y a pas d'effet sans cause, dis-je à mon ami de Bumplitz. Descendons en ville et allons aux renseignements. A mon idée, le mieux est de se rendre aux abords de la Cathédrale, d'attendre la fin du service religieux et d'acoster le carillonneur lorsqu'il sortira de sa niche.

Ce qui fut fait. Dès neuf heures nous étions de planton devant l'église.

Notre attente ne fut pas longue. Un peu après dix heures, nous vîmes sortir d'un petit porton latéral donnant accès au clocher, un brave homme qui n'avait nullement l'air d'un naturel du pays ; je l'abordais carrément, lui parlant en espagnol :

— Dites-moi, Monsieur, c'est vous qui carillonnez si bien ?

— Oui, c'est moi... pourquoi cette demande ?

— Parce que vous exécutez de merveilleux des airs suisses ; cela semble si extraordinaire dans ce pays... mon ami et moi sommes suisses.

— Je suis de Schaffhouse. Si vous voulez, je vous conterai mon histoire, mais pas ici, au *boliche* du coin...

— Allons au *boliche*.

Chemin faisant, nous changeâmes d'idée. Nous décidâmes d'aller à la *Fonda Suiza*, calle Colon, chez le papa Défago, toujours gai et content et chanteur en diable. Quelques *cuadras* de plus ou de moins, une bagatelle ; nous avions du temps de reste : notre carillonneur ne reprenait son service que pour la messe de deux heures.

Assis commodément à la *Fonda Suiza*, notre compatriote, le Schaffhousois, commença son histoire.

— Il y a à peu près deux mois que je suis arrivé dans ce pays. Je viens de l'Entre-Rios où j'ai pratiqué mon métier de chaudronnier à Paraná. Là dernière révolution m'a décidé à émigrer vers le Nord. A mon arrivée à l'Assomption, avec peu de bagages et encore moins d'argent, je m'installais à l'Hôtel des Immigrants. Le Directeur, un compatriote que vous connaissez bien, m'assura que j'avais peu d'espoir de trouver de l'occupation dans ma partie, ajoutant que tous les chaudrons et les casseroles du Paraguay viennent directement d'Europe et se vendent chez Rius et Jorba, calle Palmas.

Cependant, continua-t-il, j'ai ici une adresse qui peut vous être utile ; allez vous informer ; si vous n'aboutissez pas à un résultat satisfaisant, revenez me voir. En même temps, il me remit un petit carré de papier, sur lequel je lus :

## PADRE CAPORRINO

## Paroisse de la Cathédrale.

Je remerciais le Directeur pour son amabilité et me mis en quête de trouver le digne Padre Caporrino qui m'intriguait ; quels rapports pouvait avoir cet homme en soutane avec un chaudronnier ?

Mon ami de Bumplitz et moi, nous étions aussi

fort intrigués ; la fin de l'histoire de notre compatriote devait à coup sûr être intéressante et nous réservait des surprises. Le Schaffhousois continuait son récit :

— J'en étais resté à la recherche du Padre Caporrino. Il ne me fut pas difficile de le dénicher : il loge non loin d'ici, à deux *cuadras*, sur une éminence en attendant qu'il soit *Eminence* lui-même, dans un *rancho* enfumé qui tombe en ruines. J'eus la chance de le trouver chez lui. Je lui présentais la carte que m'avait remis le directeur de l'Hôtel des Immigrants.

— C'est bien, dit-il. Asseyons-nous et causons. Vous êtes chaudronnier, à ce qu'il paraît, c'est mieux ; vous êtes Suisse, encore mieux. Ces deux précieuses qualités m'engagent à vous prendre à mon service à raison de 180 *pesos* par mois. Votre service consistera à carillonner à la Cathédrale chaque dimanche et jour férié ; quatre fois, le matin à quatre heures et à huit heures, le soir à deux heures et à huit heures ; les autres jours vous devez carillonner quand il y a des décès, des mariages ou des baptêmes. Vous devez loger près d'ici, de façon à vous avoir sous la main pour des cas urgents. Comme vous le voyez, votre service n'est pas surchargé ; vous pouvez même travailler de votre métier aux heures libres et gagner ainsi quelques *pesos* en plus.

J'ai eu dans le temps, continua le digne Padre, des carillonneurs de tous pays et de toutes classes. et cependant, jusqu'ici, je n'ai jamais eu la chance de mettre la main sur un Suisse, surtout un Suisse chaudronnier qui connaît le maniement du marteau et qui doit savoir chanter de jolis airs. Plus ou moins, tous les habitants des Alpes sont chanteurs et savent une multitude de romances très jolies. Vous m'en carillonnez quelques-unes, n'est-ce pas ?

Il y a quelques mois, j'avais comme carillonneur un Français, un bachelier ès-lettres ; figurez-vous que cet individu, qui buvait outre mesure, m'indigna un jour en carillonnant le *Sacré cœur de Montmartre* et *En avant la dynamite*. J'eus peur que ce maniaque ne fit sauter l'église : je le flanquai à la porte.

Son départ me soulagea : de vert que j'étais devenu, je redevins frais et rosé malgré mes soixante-quinze ans.

Avant ce Français, continua Caporrino, mon carillonneur était un Anglais de haute taille, un fief fé coquin qui avait une prédilection marquée pour la dive bouteille, mais, par contre, carillonnait admirablement bien des airs religieux. Il me quitta en me dérobant quarante-deux livres sterling. Sur ma dénonciation, il fut arrêté au moment où il s'embarquait à bord du *Saturno* pour Rosario de Santa-Fé ; il avoua au juge qu'il m'avait volé des livres sterling par amour pour la reine Victoria dont les pièces d'or portent l'empreinte. J'eus aussi un Allemand, commis pharmacien sans place, qui carillonnait toujours le même air ; puis un Brésilien aux mœurs corrompues. Enfin, dernièrement j'avais un Polonais que j'ai remercié après six semaines de service. Cet homme buvait une quantité si considérable de boissons que j'eus l'idée, après son départ, d'inspecter le local des cloches. J'y ai compté plus de trois cents bouteilles vides, deux damejeannes à sec et un litre d'absinthe intact.

Pour terminer, continua Caporrino de sa voix la plus câline, j'espère que nous nous entendrons bien et que je n'aurai pas lieu de me plaindre d'avoir confié mes cloches à un enfant de la libre Helvétie...

Le Schaffhousois se leva, le verre en main. Voilà mon histoire, dit-il ; à votre santé, à la santé du Padre Caporrino et vive la Suisse ! Tant que le sort me fera carillonneur, je carillonnerai des airs de mon pays.

Il était midi lorsque nous nous séparâmes. Mon ami de Bumplitz demeurait à la Recoleta, le Schaffhousois à demi-cuadra de la casa Caporrino et moi à Tacumbú. En nous quittant, j'ai promis à l'ami carillonneur de lui apprendre le patois vaudois pour qu'il puisse carillonner *La Fità do quatorzé* et quelques airs de la Fête des Vignerons de 65.

F. C.